



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2009 – 135

Le 15 décembre 2009

LISTE DES FRAIS 2010 DE CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

Vous trouverez ci-joint la Liste des frais 2010 qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martin Gendron, Responsable comptes à recevoir au (514) 871-7895.

Glenn Goucher
Vice-président principal et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest	800, square Victoria
Bureau 700	3 ^{ème} étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5H 2M5	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Télec. : 416-367-2473	Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca

**FRAIS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS**

1. Frais de compensation par contrat, par côté - Options et contrats à terme

		<u>Frais 2009</u>	<u>Frais 2010</u>
1.1	Client	0,20 \$	0,20 \$
1.2	Membre	0,10 \$	0,10 \$
1.3	Mainteneur de marché - options seulement	0,10 \$	0,10 \$
1.4	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,10 \$	0,10 \$
1.5	Frais minimum / par mois	500 \$	500 \$

2. Frais de compensation par transaction, par côté - Instruments dérivés hors cote («Converge»)

2.1	Client	1 000 \$	1 000 \$
2.2	Membre	1 000 \$	1 000 \$

**3. Frais de compensation par contrat, par côté - Contrats à terme
sur unités d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂e)**

3.1	Client	2,50 \$	2,50 \$
3.2	Membre	2,50 \$	2,50 \$
3.3	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	1,25 \$	1,25 \$

4. Frais de levée par contrat - Options

4.1	Client	0,37 \$	0,37 \$
4.2	Membre	0,37 \$	0,37 \$
4.3	Mainteneur de marché	0,37 \$	0,37 \$
4.4	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,37 \$	0,37 \$

5. Frais de livraison par contrat - Contrats à terme

5.1	Client	0,37 \$	0,37 \$
5.2	Membre	0,37 \$	0,37 \$
5.3	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,37 \$	0,37 \$

6. Frais de transfert de position par contrat, par côté

6.1	Client	0,05 \$	0,05 \$
6.2	Membre	0,05 \$	0,05 \$
6.3	Mainteneur de marché	0,05 \$	0,05 \$
6.4	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,05 \$	0,05 \$

**FRAIS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS**

7. Service de données *

		<u>Frais 2009</u>	<u>Frais 2010</u>
7.1	Registre des opérations - par mois	500 \$	500 \$
7.2	Fichier Info Séries - Membre - par mois	500 \$	500 \$
7.3	Fichier Info Séries - Non-membre - par mois	900 \$	900 \$
7.4	Accès VPN - par connexion	29,95 \$	29,95 \$
7.5	Accès VPN - direct	29,95 \$	29,95 \$
7.6	Console de consultation en ligne des sous-comptes d'un membre		
	7.6.1 Par mois - 9 usagers et moins	129 \$	129 \$
	7.6.2 Par mois - 10 usagers et plus	99 \$	99 \$

* Des rabais de volume sont disponibles pour les membres seulement en fonction du nombre de fichiers produits chaque mois. Les frais mensuels sont : premier fichier 500 \$, deuxième fichier 450 \$, troisième fichier 400 \$, pas de frais pour les fichiers supplémentaires.

8. Copie sur CD des transactions journalières - Par mois

150 \$	150 \$
--------	--------

9. Timbres d'autorisation

60 \$	60 \$
-------	-------

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Tout document relatif à la facturation (facture, relevé de transactions, etc.) doit être vérifié sans délai. La CDCC doit être avisée par écrit de toute erreur ou omission dans les trente (30) jours suivant la date dudit document.
2. Toutes taxes locales, provinciales, d'état ou fédérales, d'affaires, d'accise sur la propriété ou autres taxes gouvernementales seront ajoutées, le cas échéant, aux frais mentionnés ci-hauts selon les services offerts.